LORD ROBERTS.

Lord Roberts, qui ramena la victoire sous les drapeaux britanniques, avait fait ses preuves, comme on sait, dans la guerre afghane. Son cheval aussi. Ce cheval n'est guère moins héroïque que son maître. C'est un coursier épique, comme Bayard et comme les chevaux d'Achille. Sa conduite fut si brillante que S. M. la reine Victoria ne dédaigna pas de récompenser elle-même ce bon serviteur; et, pensant que le courage militaire était bien au-dessus des distinctions métaphysiques, elle décora le cheval de l'Ordre de Caboul. C'est, d'ailleurs, une coutume anglaise, de récompenser les héros sans prendre garde s'ils marchent sur quatre pattes. Il y en eut de ce genre pendant la guerre de Crimée: à la bataille de l'Alma, le chien Jack sauva la vie d'un soldat anglais: à Inkermann, il jeta à l'eau plusieurs Russes. Il reçut la croix de Victoria, la médaille de Crimée, et fut présenté à la reine. Ierry, qui était chien au 8e hussards, reçut une récompense moins illustre, mais à laquelle il fut sensible: les bourgeois de Dublin, après lui avoir offert une médaille, l'invitèrent à dîner. Pendant la campagne d'Egypte, Tiny, blessé au pied à Tel-el-Kébir, reçut l'Etoile du Khédive et la médaille égyptienne; Paddy, un fox-terrier, se fit héroïquement tuer à la bataille d'Abou-Klea. C'est la digne fin d'une belle vie. Tiny, moins heureux, fut écrasé par une voiture en 1896, à Aldershot. Telle fut aussi la fin du plus illustre de ces animaux, et qui s'appelait Bob. Il servait au 2e regiment du Royal Berkshire. Il fit toute la guerre afghane, et fut blessé à Maïwaud. A son retour, en 1879, la reine elle-même attacha au cou de Bob la médaille militaire; et, comme Miltiade après Marathon, le chien anglais fut représenté au milieu de ses compagnons d'armes dans le tableau, qui devint célèbre: «les Onze Derniers Combattants de Maïwaud». C'est ainsi que l'Angleterre honore ses quadrupèdes.

Bureau météorologique.

Washington, 21 mars — Indications pour la Louisiane — Temps —ondées jeudi; beau vendredi dans la partie ouest; ondées probables dans la partie est; vents frais de l'est.

L'INCENDIE

—DU—

Théâtre - Français.

Commencement de l'incendie.

Les journaux de Paris nous ont apporté hier les navrants détails de la catastrophe dont l'*Abeille* a, dans ses dépêches, entretenu ses lecteurs dès la première heure. Voici ce que nous lisons dans ces journaux:

La Comédie-Française s'apprêtait à donner en matinée *Bajazet* et *le Député de Bombignac* et, sous les arcades du théâtre, du côté de la rue de Richelieu et de la rue de Montpensier, un certain nombre de personnes faisaient déjà queue, entre les barrières, attendant l'ouverture des guichets.

Tout à coup, un peu avant midi, on vit s'élever, au-dessus du toit de la Comédie-Française, une colonne de fumée noirâtre qui, de seconde, en seconde, s'épaississait et jaillissait avec violence vers le ciel. Sur la place, des gens s'étaient arrêtés, par groupes, inquiets. Il n'y eut plus, bientôt, le moindre doute à avoir, car à la base du toit, par les lucarnes, des lueurs rouges significatives se montrèrent. Un conseiller municipal, M. Caplain, qui avait déjeuné aux abords du théâtre, courut briser la glace de l'avertisseur d'incendie, pour prévenir les pompiers de la rue Jean-Jacques-Rousseau.

De tout côtés, l'épaisse colonne de fumée avait été vue.

Les gens avaient supposé que le feu était au musée du Louvre, et l'on accourait. Plusieurs centaines de personnes furent, en quelques secondes, sur la place, attendant anxieusement l'arrivée des pompes.

A deux pas du Théâtre-Français, il y a la Cour des comptes, installée au Palais-Royal, ainsi que le Conseil d'Etat. Si les secours tardent, l'incendie prendra des proportions terribles.

A midi dix, des pompiers apparaissent avec une pompe à bras; ce sont ceux qui sont spécialement attachés aux Magasins du Louvre. Puis viennent les pompiers de la caserne Jean-Jacques-Rousseau et de la caserne Saint-Honoré.

La pompe est mise en batterie en face de la fontaine, tandis que les pompiers pénètrent dans le foyer, suivis par un certain nombre de passants et par le jeune soldat Ferrandini qui, de l'échelle, enjambe la balustrade du balcon, aux applaudissements des assistants.

Là-haut éclataient successivement, sous la poussée des flammes, les vitres des lucarnes du toit et des fenêtres du quatrième étage; et les flammes jaillissaient, à peine voilées par l'épaisse colonne de fumée couronnant le théâtre.

Durant quelques instants, les pompiers et les sauveteurs improvisés s'attachèrent à sauver tout ce qui pouvait être sauvé, du côté de la rue de Richelieu, jetant dans la rue des petits cadres, des tableaux, des dossiers. Pas de méthode et beaucoup d'affolement dans ce sauvetage du premier moment.

A midi un quart, enfin, arrivent sur la place du Théâtre-Français plusieurs pompes, cinq grandes échelles de sauvetage et des sapeurs-pompiers.

A ce moment, un monsieur d'un certain âge apparaît sur le balcon du foyer du public, du côté de la rue de Richelieu, le parcourt, anxieux, se penchant sur la balustrade comme pour apprécier la hauteur et sauter. Il fait des signes aux badauds et leur parle; mais ses paroles, étranglées par l'émotion, ne parviennent pas à ceux qui sont en bas. On se rend compte seulement qu'il est affolé et qu'il demande du secours. Les pompiers n'arrivent toujours pas. Alors la foule s'avise de faire ranger contre le trottoir un omnibus de Batignolles-Clichy-Odéon. Une échelle est apportée. On essaye de l'appliquer sur l'impériale, mais elle est trop courte. Enfin, grâce au concours d'un pompier qui passait et du jeune soldat du 74e de ligne Ferrandini, on parvient auprès du vieillard et on réussit à le faire descendre.

L'inquiétude gagne la foule, qui grossit de minute en minute. Toutes les fenêtres du théâtre restent closes, et cependant, puisqu'il y a matinée, il doit y avoir dans le monument des artistes, des machinistes, des ouvreuses, tout un personnel!

Deux échelles sont appliquées du côté de l'administration, devant le terre-plein de la rue Saint-Honoré. A ce moment, une des fenêtres du troisième étage s'ouvre brusquement et une artiste, en costume, apparaît affolée, demandant du secours. C'est Mlle Dudlay, qui devait jouer Roxane, dans *Bajazet*. Le capitaine Gilbert et le sergent Bedon, de la caserne de la rue Jean-Jacques-Rousseau, qui se trouvent sur une des échelles dressées, pénètrent par l'une des pièces de l'étage et quelques minutes plus tard, pénètrent dans la loge de l'artiste. Une corde lui est attachée à la taille et sous les aisselles, et Mlle Dudlay, soutenue dans le vide par ses sauveteurs, qui laissent glisser lentement la corde sur l'appui de la fenêtre, est descendue ainsi jusqu'à terre, aux applaudissements de la foule. L'artiste est vêtue seulement d'un maillot et d'un peplum. Elle est comme anéantie par l'émotion. Une voiture est mise à sa disposition pour qu'elle puisse rentrer immédiatement chez elle.

L'un de ses sauveteurs, le sergent Bedon, a reçu de légères brûlures aux mains en traversant le couloir qui donnait accès à sa loge.

Tandis que Mlle Dudlay était ainsi mise hors de péril, un des artistes qui devaient jouer également dans *Bajazet*, M. Albert Lambert, allait de groupe en groupe, en proie à une émotion extraordinaire, demandant à tous si l'on avait vu sortir sa jeune camarade, Mlle Henriot. Lorsque la fumée avait gagné la loge où il s'habillait, M. Albert Lambert, en fuyant, avait entendu Mlle Henriot appeler au secours: il avait tenté de la rejoindre et en avait été empêché par les flammes. Peut-être n'avait-elle pu gagner une issue, et M. Albert Lambert indiquait aux pompiers la loge de la jeune artiste l'ancienne loge de Mme Frémaux, presque à l'angle du bâtiment, sur la rue Richelieu, au troisième étage, les suppliant d'y pénétrer. A ce moment, un employé du théâtre assura qu'il avait vu sortir Mlle Henriot et qu'on avait dû la reconduire chez elle.

Les causes de l'incendie.

Le lendemain, on continuait à s'entretenir des causes probables du sinistre, mais rien de précis n'a pu encore être établi à ce sujet.

Le commencement d'enquête auquel avait procédé M. Jules Claretie, à la mairie de Saint-Germain-l'Auxerois où tout le personnel du théâtre était convoqué, n'a donné aucun résultat.

On a dit que c'était le mauvais état du calorifère qui peut-être avait causé l'incendie. A cette observation, que lui faisait un de nos confrères du *Temps*, l'administrateur général a répondu:

—Le calorifère est placé à l'opposé de la scène, où le feu s'est d'abord déclaré. La scène est traversée par un seul tuyau qui ne contient que de la vapeur d'eau. Or, je ne sache pas que la vapeur d'eau ait occasionné le moindre accident. On a dit aussi que ce calorifère fonctionnait mal. Bon ou mauvais, son fonctionnement est étranger au sinistre. Mais même ce reproche n'est pas fondé.

—

M. Jules Claretie pense que l'incendie a été causé par l'électricité. Mais comment? Il ne le précise point, et d'ailleurs, sur ce point non plus, aucune explication exacte n'a pu être encore fournie.

On s'est demandé enfin si, quelle que fût la cause de la catastrophe, le manque de surveillance n'avait pas contribué à l'aggraver.

M. Jules Claretie ne le pense pas. Il estime que ce qu'on avait à faire on l'a fait:

—Le rideau de fer avait été relevé pour l'installation des décors de *Bajazet*. Les pompiers de service n'étaient pas encore arrivés et ne devaient pas être là. La vérification de la rampe électrique allait être faite quelques minutes plus tard. Il y avait un mois qu'était installé sous la scène un nouveau système d'éclairage électrique que la Commission compétente de la Préfecture de police avait examiné et accepté.

Vous connaissez le décor de *Bajazet*. Les portants sont très avancés sur la scène. Deux énormes rideaux, partant du plancher à la frise, occupent le fond.

Eh bien! le feu a pris en cet endroit et ces rideaux ont formé une vaste cheminée d'appel.

C'est l'électricité qui est la coupable. Les rideaux de *Bajazet*, qui furent un premier et terrible aliment. Et l'heure ingrate, midi moins quelques minutes, où le personnel dîne et n'est pas à son poste.

Quand l'alarme fut donnée, il était trop tard. J'ai fait installer moi-même, il y a quelque temps, une cheminée d'appel au-dessus de la scène, qui servait à aérer la salle. Les jours de matinée, si l'on ouvrait plusieurs fenêtres, il se produisait non pas des courants d'air, mais des tourbillons d'air, et l'on ne pouvait tenir dans la salle sous peine d'une bonne fluxion de poitrine. Des fenêtres ont été ouvertes par des personnes affolées appelant au secours. Plus tard, quand les pompiers ont tout ouvert, le brazier s'est activé sous l'action de ce soufflet gigantesque, et c'est ce qui explique la rapidité effroyable du fléau.

Le grand secours n'a pu être utilisé. Pourquoi? Il était d'un maniement facile. Nous l'avions expérimenté peu de temps avant. J'avais fait placer de la paille mouillée sur la scène et j'avais ouvert le robinet. Ce fut une trombe d'eau qui noya tout en un instant, et deux jours ne suffirent pas à éponger les dernières gouttes de cette inondation. "Pourquoi, demandai-je, n'y a-t-on pas eu recours?" C'était encore la faute de l'heure et celle des funestes rideaux qui développèrent une telle chaleur que les rares employés qui se trouvaient par là s'enfuirent épouvantés.

Mais, si l'administration du Théâtre Français cesse ici d'être en cause, la responsabilité du désastre n'incomberait-elle pas, en partie au moins, aux auteurs de l'organisation actuelle de la "police du feu" dans les théâtres.

Le service des pompiers a, en effet, cessé, depuis 1888, d'être maintenu hors des représentations, en vertu de ce principe "que le devoir de l'administration ne commence qu'à partir de l'instant où s'impose à elle le devoir de protéger le public".

Ainsi s'exprimaient certains officieux. Cependant l'événement a tragiquement démontré le vice de ce raisonnement. Il n'est pas nécessaire qu'une salle de théâtre soit occupée effectivement par quinze cents personnes pour que le devoir d'en assurer la préservation s'impose. N'y eût-il, avant que le rideau se lève, que quelques vies humaines à protéger dans la maison, ce serait encore de quoi justifier et même nécessiter l'existence d'un service de secours.

Ainsi, il paraît démontré que deux machinistes étaient présents sur la scène quand l'un des portants du décors de *Bajazet* commença à flamber, et qu'ils ne surent pas faire jouer le grand secours. Des pompiers l'auraient su; mais ce n'était pas encore l'heure de l'arrivée des pompiers: il n'y en avait pas un dans la salle!

C'est là évidemment ce qui n'aurait pas dû se produire, et qui ne devrait se produire dans aucun théâtre.

Jamais—à aucune heure du jour ou de la nuit—une scène de théâtre ne devrait cesser d'être surveillée par des pompiers. Si ceux de la Ville de Paris ne peuvent suffire à ce service, il est urgent qu'on oblige les directeurs, comme il avait été naguère question de le faire, à créer pour leur propre usage un cords de pompiers privés, spécialement chargé de cette surveillance.

Quoi qu'on en ait dit, l'eau n'a pas manqué; le grand secours a pu fonctionner; le rideau de fer a pu être baissé. Malheureusement, l'on n'a recouru à ces manœuvres qu'un quart d'heure après que l'incendie avait commencé; et à ce moment toute la scène était en feu, les premiers rangs de l'orchestre brûlaient, et les flammes avaient gagné, du côté des artistes, les couloirs des loges supérieures.

La présence de quelques pompiers sur la scène eût donc absolument suffi à conjurer le péril.

—

La mort de Mlle Henriot

C'est trop peu que dans le sinistre d'hier on puisse se dire que tout ou presque tout a été sauvé des inestimables richesses, artistiques et littéraires, qui se trouvaient réunies à la Comédie française: une pensée indéfiniment triste plane sur ces ruines, celle de la Mort de Mlle Jane Henriot, emportée méconnaissable, rapide dans les convulsions d'une agonie atroce, et couchée sur une des tables de la Morgue, où longtemps hésitèrent ses amis et ses camarades à reconnaître dans cette dépouille affreuse son joli visage empreint de tant de grâce et de tant de beauté.

Pendant toute l'après-midi on avait hésité—dans une incertitude douloureuse quand même—et les bruits les plus contradictoires couraient la foule sur la mort de la jeune artiste. Quelques espoirs s'y mêlaient: on ne voulait pas croire que tant de jeunesse unie à tant de charme eût été anéantie dans une mort aussi horrible. Les uns avaient vu Mlle Henriot s'enfuir épouvantée du théâtre et monter en voiture; d'autres assuraient que, brûlée à la face, elle avait été conduite à Beaujon discrètement, pour ne pas ajouter au désespoir de sa malheureuse mère que la foule angoissée avait vue se précipiter sur la place du Théâtre-Français, appelant sa fille, défaillant dans les larmes et l'épouvante, puis, dans une reprise d'énergie, allant et venant, presque folle, comme l'image vivante de la Douleur.

Mais, à cinq heures, le doute n'était plus permis. La "petite Henriot," la nouvelle venue à la Maison de Molière, celle qui en était la grâce et le sourire, avait péri dans les flammes, et c'était devant son cadavre, à la Morgue, que se pressaient maintenant MM. Coquelin et Lagier, MM. Duflos, Antoine et Silvain.

Puis, les détails se précisaient de cette mort affreuse. Par M. Albert Lambert, qui se trouvait au théâtre devant jouer dans *Bajazet*, on connut la détresse de ses premiers appels, à un moment, hélas! où ils devenaient inutiles. La jeune actrice, arrivée dans sa loge un peu avant midi, avait été cependant prévenue à temps. Son habilleuse, Claire Amblard, lui avait crié le danger; mais la fatalité avait voulu que la malheureuse, épouvantée par la fumée et les flammes, s'enfuît du côté des combles au lieu de gagner l'escalier. Et quand elle revint sur ses pas, il était trop tard; une barrière de feu la séparait de tout secours.

Quels cris déchirants, cependant! M. Albert Lambert en a gardé l'épouvante. Au premier appel, il était descendu, s'efforçant de rejoindre la jeune artiste. Bientôt, il n'était plus qu'à quelques mètres d'elle; mais entre eux s'élevaient la fournaise et l'épaisse muraille de fumées lourdes qui la dérobaient à ses regards. Par trois fois, il tenta pourtant de franchir le brasier; mais, tombant lui-même à genoux, sous l'asphyxie commençante, il dut y renoncer.

Et, quelque temps après, son cadavre était retrouvé dans les combles. On le descendit par l'escalier de l'administration, sur une civière improvisée, pour le conduire d'abord à une pharmacie voisine, sur la place du Théâtre-Français, où nul ne parvint à l'identifier. Quelques-uns crurent même reconnaître le corps d'une habilleuse, Mlle Lehat, et le bruit courut de sa mort, heureusement démenti par la suite.

On dut alors transporter le corps à la Morgue où, vers quatre heures, en présence de M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police, et de M. le substitut Boulloche, MM. Mounet-Sully, Worms, Laugier, Duflos, Antoine et Silvain; le docteur Larrier, médecin habituel de Mlle Henriot, et la femme de chambre de l'actrice, Mlle Béraud, la reconnaissaient enfin.

Et le doute n'était malheureusement plus permis: ses vêtements, son linge avec les initiales J. H., un petit bracelet aux mailles d'or, supportant en pendeloque une assez grosse perle fine, écartaient toute incertitude.

Le visage était boursouflé, distendu et gonflé; la bouche, horriblement convulsée, était entourée de taches rougeâtres et de brûlures; la poitrine était noircie par l'asphyxie. Le docteur Larrier signait, d'ailleurs, le procès-verbal d'identité suivant:

Je reconnais le corps qui vient de nous être présenté pour être celui de Mlle Jane Henriot, pensionnaire de la Comédie française. Je la connais depuis longtemps pour lui donner des soins, et je suis certain de ne pas me tromper: les vêtements que l'on m'a présentés sont bien à elle: je reconnais surtout le corset et le bracelet qu'elle portait au bras.

Le corps était alors placé dans un cercueil et, par les soins de M. Laurent, transporté au domicile de la défunte, 17, villa Dupont.

MM. Antoine et Pierre Wolff avaient assumé la tâche douloureuse d'annoncer à Mme Henriot la mort de sa fille.

—

La chapelle du Palais-Royal et de la "Comédie".

Désaffectée depuis 1870—la dernière messe y fut célébrée le 10 juillet de l'année terrible—la chapelle du Palais-Royal était fort peu connue.

Une consigne sévère en interdisait l'accès et seul, peut-être, le président du conseil d'Etat, pour lequel on en avait fait un salon de débarras, en connaissait le chemin.

Contigue à l'ancien "Couloir des Souverains", par lequel l'Empereur et la famille impériale se rendaient à la "Comédie", la chapelle s'appuyait au mur de fond de la scène du théâtre.

Le feu l'a épargnée: l'eau ne l'a pas atteinte, et, à travers les vitraux, relevés, des deux fenêtres donnant sur le "péristyle de Chartres", on peut voir désormais les fines arcatures de la chapelle et ses voûtes qui figurent un ciel bleu parsemé d'étoiles d'or....

—

Marbre blanc, pierres noires!

Sur les murs noircis de ce qui était, hier encore, le Théâtre-Français, à la hauteur de l'entresol, et juste au-dessous de la fenêtre fatale celle où l'infortunée Mlle Henriot aurait pu trouver l'air et la vie—une grande plaque de marbre blanc se voit encore, que le feu a respectée.

Elle porte, en style lapidaire, les lignes suivantes:

Ce théâtre
Fut construit par l'architecte Louis
De 1786 à 1790
Restauré et augmenté par l'architect Prosper Chabrol
De 1860 à 1864

Cette plaque de marbre fut placée là, en novembre dernier, par le Comité des Inscriptions parisiennes.

Bien courte aura été sa destinée.

—

Incendies du siècle.

Voici la liste des théâtres incendiés depuis un siècle.

On remarquera que la Comédie-Française avait brûlé voici cent ans tout juste:

8 mai 1799 (28 ventôse an VII), Théâtre-Français, installé à cette époque dans la salle de l'Odéon.

20 mars 1818. Un incendie se déclara encore à la salle de l'Odéon.

15 mai 1826. Théâtre du Cirque Olympique, rue du Faubourg-du-Temple.

3 juillet 1827. Théâtre de l'Ambigu-Comique, boulevard du Temple.

31 octobre 1827. Théâtre-Français. Le feu éclata dans la galerie de Nemours (Palais Royal) et se propagea aux appartements du duc d'Orléans, ainsi qu'au Théâtre-Français.

21 février 1835. Théâtre de la Gaieté, boulevard du Temple.

13 décembre 1836. Théâtre des Folies-Dramatiques (magasin de décors, rue Basse-du-Temple).

15 janvier 1838. Théâtre-Italien.

17 juillet 1838. Théâtre du Vaudeville, rue de Chartres.

8 mars 1839. Salle du Diorama de M. Daguerre, rue de Bondy.

30 juillet 1843. Théâtre Enfantin, galerie de l'Opéra.

14 juillet 1849. Salle de spectacle installée au-dessous du bazar de Bonne-Nouvelle.

20 juillet 1861. Magasins de décors de l'Opéra, rue Richer.

20 mai 1863. Théâtre-Français, (commencement d'incendie dans les dessous).

5 décembre 1866. Incendie du Théâtre des Nouveautés, rue du Faubourg Saint Martin, 36.

11 décembre 1867. Théâtre de Belleville.

29 septembre 1869. Incendie de l'Hippodrome, rue de la Pompe.

25-26 mai 1871. Théâtre de la Porte-Saint-Martin, Châtelet, Théâtre-Lyrique, Délassements-Comiques (Commune).

28 novembre 1873. Grand-Opéra.

25 mai 1887. Opéra-Comique.

7 janvier 1894. Magasins de décors de l'Opéra (rue Richer).

18 février 1900. Trianon.

AMUSEMENTS.

L'Opéra Français.

Nous extrayons d'une feuille de Chicago, le "Courier de l'Ouest", les lignes suivantes:

Il n'y a qu'une voix dans la presse de Chicago, pour applaudir au retour de la compagnie française de Grand Opéra de la Nouvelle-Orléans, si habilement choisie et dirigée par M. Charley. L'année dernière, on avait appris à estimer et à aimer les artistes de talent qui composent cette excellente troupe et qui plus modestes mais non moins habiles que d'autres annoncés avec fracas et à grands sons de trompe, avaient su, dès leur coup d'essai à l'Auditorium conquérir la sympathie du vrai public et enlever les suffrages des connaisseurs et de la critique. Ils nous reviennent, cette année, avec quelques changements, il est vrai, dans le personnel des premiers rôles, mais c'est bien toujours la même troupe française pleine de jeunesse, d'ardeur et d'enthousiasme musical, sincèrement amoureux de son art et, grâce à son homogénéité, aux qualités lyriques et dramatiques des principaux interprètes, à la bonne composition de ses chœurs, de son orchestre et de son corps de ballet, admirablement propre à nous donner l'illusion des meilleures scènes musicales de la France et de l'Europe, car, et c'est là le point sur lequel il faut insister, la Compagnie d'opéra de M. Charley, ne le cède en rien ou: en tout cas est bien près de ne le céder en rien, même au point de vue de la valeur artistique des premiers sujets, à celle de M. Grau bien que ce dernier demande des prix exorbitants pour que l'on puisse venir entendre sa troupe, quand elle est de passage à l'Auditorium, et que M. Charley se contente d'un prix modéré et raisonnable, accessible par conséquent à la plupart des bourses. Obligé, par des contrats, à payer des sommes fabuleuses aux quelques "étoiles" qu'il engage M. Grau pour mener à bien son entreprise, se trouve force de négliger les seconds sujets, les chœurs, l'orchestre et de sacrifier même une bonne partie de la mise en scène et des ballets, supprimant ainsi tout ce qui constitue, en réalité, la véritable représentation d'un grand opéra, dans le sens exact du mot.

M. Charley a su éviter cet écueil. Comprenant que le système dit des "étoiles" était dangereux, il s'est attaché à former une compagnie pourvue d'artistes de talent, de très grand talent, et il s'est efforcé d'obtenir un ensemble qui lui permet de donner à l'interprétation des grands opéras classiques, toute la vérité scénique et tout l'éclat dont ils sont susceptibles. Il a réussi,

Pour guérir à jamais de la constipation.

Prenez le Cascarets Candy Cathartic. 10 cts on 25 cts. Si le C. C. C. ne vous guérit pas, les pharmaciens vous remmettront votre argent.

Feuilleton

—: DE :—

L'Abeille de la N. O.

16 Commencé le 4 mars 1900.

La Dot Fatale.

GRAND ROMAN INEDIT.

Par Georges Maldague.

PREMIERE PARTIE.

IX

(Suite.)

Or, voilà qu'une sensation angoissante, comme si ce bonheur auquel il touchait était menacé, s'ajoutait à l'inquiétude causée par le dépérissement constaté chez Marie-Thérèse.

Et, plus que jamais, il sentait son cœur déborder de tendresse, pendant que la tête inclinée sur elle ils marchaient vers ce bout d'allée, où ils allaient se retrouver dans le monde des promeneurs.

Mme Varagniez franchissait seulement la porte Médicis lorsque les jeunes gens y arrivèrent.

On causa un peu avant de se séparer; Frédéric partit pour le Palais de Justice, Christiane et sa fille aînée, montèrent en voiture, tandis que la petite Lili, que sa nourrice reprenait dans ses bras, leur envoyait, avec sa menotte grasse, tout plein de baisers.

Au balcon de la maison du boulevard Saint-Michel, où M. Claude Varagniez avait depuis plus de dix ans son cabinet d'avocat, un homme restait debout, lui, Me Claude Varagniez, les deux mains rivées à la rampe de fer, la tête droite, le regard fixe.

Il voyait Frédéric Silvère se séparer de sa fille et de sa femme, ces deux dernières gagner la voiture en se retournant, tandis que Lili leur envoyait des baisers.

Puis la nourrice et l'enfant disparaissaient.

Et devant ses yeux il ne restait plus que ce vaste parc aux larges allées animées, avec ses feuillages éclaircis de teintes très douces, laissant paraître ici ou là, la blancheur d'une statue.

La grande nuée noire avait fui au ciel, le soleil trônait encore, dans l'azur, un peu gris.

Au-dessous du balcon, la rue avec ses allées et venues, son roulement de voitures, bruyante, toute la vie intense de Paris.

Claude se sentait renaître.

L'oubli était complet.

Il n'avait point derrière lui le funeste voyage.... même il ne se souvenait plus des soucis d'argent qui l'obsédaient, avant de prendre ses vacances.

Il se sentait tel que l'année précédente, avec le courage de la lutte pour les siens, la volonté de les faire heureux.

Car c'était sur lui, sur ses larges épaules, que reposait le fardeau de ces cinq existences.

Il tenait le bonheur de ces êtres trop chers pour qu'il les sacrifiât.

Une défaillance...ils roulaient avec lui dans l'abîme de boue, où l'honneur s'engloutissait à jamais.

Et, tout à coup, il l'appela, le souvenir qu'il n'était pas jusqu'alors parvenu à chasser aussi complètement.

Debout toujours, au milieu du balcon, mais le buste redressé, les bras croisés sur sa poitrine, le regard en haut, comme s'il y cherchait un défi à son audace, il prononça en un murmure:

—J'ai tué.....involontairement!.... Cette femme était monstrueuse... Elle m'a jeté au visage des choses, qui eussent transformé en énergumène l'être le plus doux....Oui, j'ai tué, moi ....Eh bien c'est fait....L'homme qui agit ainsi que j'ai agi ....poussé vers la démence par une misérable....et qui saisit l'arme qu'il a vu luire, sans même se rendre compte que c'est une arme, sans l'éclair de lucidité lui montrant qu'il va verser le sang, cet comme là peut-il être appelé un assassin?....Non....un malheureux, dix fois malheureux! car c'est fini pour lui de la tranquillité, c'est le poison s'infiltrant dans son cœur, dans ses veines....c'est son malheur, pour toujours!

"S'il était seul, cet homme-là, il n'aurait plus qu'à se loger une balle dans la tempe....Il a charge d'âmes, une compagne, des enfants qui, n'ayant rien fait pour qu'il les voue à la réprobation publique, n'auraient plus de pain du jour où leur père entrerait en prison.

"Avouer! ce serait la plus effroyable des lâchetés!"

Et Claude se redressait encore, levait plus haut le front.

Pour garder, pour cacher, à "eux" surtout, l'affreux secret, prêt si souvent à lui échapper des lèvres, il aurait toutes les énergies; il ne marquerait point ces fronts blancs de la tache infâme, il n'enverrait point sa femme à la tombe.... Il les sauverait du mépris, de la misère, de la mort, peut être....

Il y avait dans la prison de Montpellier une innocente. Pourquoi s'était-elle accusée?

S'il ne prononçait pas jusqu'à présent le mot qui devait la sauver, il s'élevait aussi ardemment que tous les siens pour la défendre.

Avait-elle vu la scène, qu'il avait peine encore à croire, un cauchemar vécu?

Lui seul pouvait jurer qu'elle se sacrifiait.

Mais qu'aux assises on la reconnût coupable ou qu'on la crut une exaltée s'immolant pour un autre, l'acquittement n'était pas douteux.

Les juges auraient pitié.... de cette criminelle qui avait été une martyre.

Oui, Chérie serait acquittée.

X

C'était le grand jour; après plusieurs mois de prévention, l'héritière du Val Rose comparaissait devant ses juges.

Dans sa mince robe noire, frêle comme une fillette, pâlie par sa longue captivité, elle redressait sa tête écrasée sous ses tresses blondes, où le soleil, zébrant de grands rayons obliques la salle bondée, au fond de laquelle le Christ dominait l'assistance, mettait des rutillements d'or.

Elle avait narré son existence chez sa bienfaitrice.

Elle venait de raconter comment, ce soir-là, rentrant de visiter la vieille mère Soucaud, à ses derniers moments, elle se trouvait face à face avec la veuve, rôdant dans la cuisine.

Ses souvenirs étaient précis....

Mme Varagniez l'appréhendait au passage, la gourmandait, puis la frappait, furieuse qu'elle fût sortie sans sa permission.

Et elle, la bravant tout à coup, lui annonçait sa résolution de mettre à exécution la menace déjà faite, de gagner sa vie ailleurs, de partir à Paris pour s'y placer, fût-ce comme domestique.

La colère de la veuve se changeait alors en une rage aveugle.

Sans que celle-ci pût l'éviter, elle se jetait sur sa fille adoptive, lui comprimait le cou de ses grandes mains osseuses, lui rugissait dans la figure: "Je t'étranglerais plutôt que de te laisser partir, je t'étranglerais!"

Et Pulchérie lui échappant, non sans peine, Pulchérie saisissait quelque chose....sur la huche.... un couteau, elle frappait....

Oh! oui, elle se souvenait bien, le bras très haut, de toute sa force!

.....

L'interrogatoire venait de prendre fin sur cette phrase du président des assises, la dernière réplique de l'accusée, et les singulières paroles par lesquelles répondait à son tour le président:

"Personne n'a vu la scène du meurtre.... beaucoup de choses sont à votre charge.... Vous avez avoué, la Justice ne peut voir en vous qu'une coupable.. A moins que vous ne soyez une déséquilibrée.

"—J'ai toute ma raison, toute ma responsabilité, les médecins aliénistes vous l'ont dit....Pourquoi aurais-je menti au juge d'instruction?

"—Pour en sauver un autre."

Ces mots soulevaient, dans la salle houleuse, une longue rumeur.

Pulchérie poussait un faible soupir que personne ne devait entendre, tandis que ses yeux se tournaient vers son avocat, puis effleuraient de leur regard bleu le sombre et angoissé regard de Marie Thérèse Varagniez, qu'aucune considération humaine n'eût empêchée, ce jour là, de prendre place dans la salle.

Et Chérie, lentement se rasseyait sur le banc des accusés.

L'audition commença des témoins à charge, peu nombreux, ni les uns ni les autres ne portant une accusation nette, n'ayant rien entendu, rien remarqué, que l'attitude étrange de la jeune fille, lors de la découverte de l'assassinat.

Le principal était Pierrounet, le petit vendangeur.

Il arriva à la barre, poussé par l'huissier de service, tout effaré, épouvanté du solennel appareil